Janvier 2024

L'actu du HAUT-POITOU

Votre bulletin d'information intercommunal N°14

2024 ENSEMBLE

Tous acteurs de notre territoire

Retrouvez-nous sur

cc-hautpoitou.fr

HAUT POITOU Communauté de Communes

Prévention Réduction Déchets HAUT-POITOU

l'édito

En ce début d'année, j'ai plaisir à vous adresser tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite.
Que cette nouvelle année soit l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de profiter des actions et services mis en oeuvre par la Communauté de Communes du Haut-Poitou.
Cette dernière vous accompagne de manière directe ou indirecte dans de nombreux domaines au quotidien, que ce soit en matière sportive, culturelle, sociale ou de services de proximité.
Cette nouvelle édition de l'Actu en Haut-Poitou illustre une nouvelle fois la multiplicité des actions menées par la Communauté de Communes.
En matière de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, 2024 sera l'année où les travaux d'élaboration du PLUi-H connaitront une accélération notable, puisque la Communauté de Communes consulte actuellement afin de choisir un bureau d'étude qui nous accompagnera dans cette construction.
A ce sujet, il m'importe de souligner que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document commun à tous qui doit fixer les règles d'usage des sols, de leur constructibilité éventuelle ; permettre la protection de notre environnement, de la biodiversité, du patrimoine et des paysages ; préserver les ressources naturelles (notamment la ressource en eau) ; limiter la consommation des espaces naturels et agricoles. Nous sommes donc tous concernés et je souhaite que vous puissiez suivre ce projet structurant pour le territoire.
En matière de prévention et de gestion des déchets, la stratégie globale 2023-2030 a été adoptée par le Conseil Communautaire en juin dernier. Cette dernière concerne l'ensemble des problématiques liées aux déchets, avec pour ambition de devenir un territoire "Zéro déchet" : intensification du tri à la source des biodéchets et mise en place sur l'ensemble du territoire de composteurs collectifs ; mise en place des contrôles d'accès, au 1er trimestre 2024, et développement du tri et du réemploi dans les déchetteries ; collectes des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels et en porte à porte (chaque fois que c'est possible), tous les 15 jours, sur l'ensemble du territoire, à compter du 1er janvier 2025 ; collectes progressivement mécanisées.
Cette stratégie et cette ambition seront financées, sans augmentation du taux de TEOM, qui sera, après harmonisation, de 15,10 %.
Enfin, la Communauté de Communes du Haut-Poitou investit pour le territoire. En 2023, ce sont 4 426 000 € qui auront été investis, pour rénover des déchetteries, réaliser un pas de tir à l'arbalète à Neuville-de-Poitou, aménager une épicerie sociale et un vestiaire à Mirebeau.
En 2024, ce sont 11 873 000 € qui seront inscrits au budget de la Communauté de Communes, permettant la réfection du gymnase d'Avanton, la création d'un pôle social regroupant l'épicerie sociale et les associations logées au sein du Centre Social Intercommunal à Neuville-de-Poitou, le relogement de l'école de Musique à Neuville-de-Poitou, dans le bâtiment de l'ancienne gare, le pôle socio-éducatif et sportif à Mirebeau. Par ailleurs, 590 000 € sont prévus pour soutenir l'investissement des communes en 2024.
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de l'Actu du Haut-Poitou.

Benoît PRINÇAY, Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou

Sommaire

2023 en quelques images ! 3
Ambition zéro déchet 4
Gestion des déchets 5
Tourisme 6
Social et Solidaire 7
Urbanisme 8
Relais Petite Enfance 9
Sport 10
Orientations budgétaires 11
Secteurs Jeunes 12

Directeur de la publication : Benoît PRINÇAY - Conception : CCHP - Impression : Imprimerie Nouvelle (86) Crédits photos : CC du Haut-Poitou / Freepik.com / CANVA - Imprimé à 1 500 exemplaires Tous les papiers se recyclent - Janvier 2024

2023 En quelques images !

Mars

1ère réunion du Groupe d'Action Locale (fonds européens)
Vouillé - 3 mars 2023

Mai

Epicerie sociale à Mirebeau
Mai 2023 - janvier 2024

Mai

Sortie Vélo « Savoir Rouler à Vélo »
Vouillé - Mai

Mai

Inauguration des déchetteries
Vouzailles et Mirebeau
2 Mai 2023

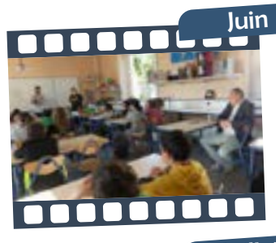

Juin

Pass' : atelier alimentation
Collège de Mirebeau
1er juin 2023

Juillet

Signature de la Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire
Mirebeau - 11 juillet

Septembre

Signature du Contrat de territoire avec la Région
Latillé - 20 septembre

Octobre

Inauguration d'un pas de tir à l'arbalète
Neuville-de-Poitou
26 octobre

Novembre

Salon Zéro Déchet
Neuville-de-Poitou
12 novembre

Novembre

Spectacle dans le cadre des Éditions Jeunesse Accessibles (EJA)
Latillé - 23 novembre

Novembre

Inauguration de la passe à poissons du plan d'eau de Fleix
Ayron - 17 novembre

Décembre

Soirée de lancement Guide des producteurs locaux
Villiers - 4 décembre

DÉCHETS UN NOUVEL UNIVERS

AMBITION ZÉRO DÉCHET

Pour expliquer et faire connaitre sa stratégie en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets, la Communauté de Communes du Haut-Poitou a créé un univers graphique spécifique.

Il sera désormais utilisé sur l'ensemble des supports d'information relatif au service public de gestion et de prévention des déchets (collecte, tri, déchèteries, compostage, actions pédagogiques « zéro déchet »...).

Facilement identifiable grâce à des couleurs vives et des personnages-déchets qui prennent vie, cette nouvelle charte graphique est associée au nom **« Ambition Zéro Déchet »**.

« À travers ce nouvel univers, nous souhaitons rappeler le sens de notre action en faveur de l'environnement, avec un service public de proximité, à l'écoute des usagers » souligne Dominique DABADIE, Vice-Président Gestion et Valorisation des déchets.

Le service « Relation à l'usager »

Le pôle « Gestion et valorisation des déchets » est complété par un nouveau service « Relation à l'usager » qui est constitué de deux agents.

Pour toutes vos questions concernant les déchets (les déchets ménagers, les déchetteries, les bacs de collecte...), vous pouvez contacter le service aux coordonnées suivantes :

05 19 08 19 47 / dechets@cc-hautpoitou.fr

GESTION DES DÉCHETS

Le service Prévention

Afin d'élaborer et de mettre en œuvre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la collectivité, le service « prévention déchets » a été étoffé.

Ce programme permettra à la collectivité de mettre en œuvre un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA).

L'équipe d'animation et de sensibilisation a été renforcée pour répondre aux objectifs de tri à la source des biodéchets. Cette équipe aura pour mission le déploiement de la politique globale de réduction des biodéchets (tri à la source, gaspillage alimentaire,...) ainsi que l'installation des composteurs collectifs sur le territoire.
Elle devra également poursuivre le déploiement du compostage individuel.

Salon Zéro déchet, 2e édition

Le dimanche 12 novembre 2023 à l'espace Jean Dousset de Neuville-de-Poitou a eu lieu le deuxième salon zéro déchet du Haut-Poitou.

Cette deuxième édition a été un succès au vu de la fréquentation importante.
400 visiteurs ont été comptabilisés.

Ce salon avait plusieurs objectifs :
- **Partager** avec le grand public l'approche « Zéro déchet » au quotidien
- **Réunir** pour la première fois les acteurs du territoire de la pratique « Zéro Déchet » (commerçants, artisans, créateurs, associations, artistes...)
- **Permettre à ces personnes de se rencontrer** afin de structurer le réseau « Zéro Déchet » sur le territoire du Haut-Poitou
- **Faire connaître** ces activités « Zéro Déchet » auprès du grand public
- **Contribuer à la prévention** des déchets sur le territoire
- **Développer l'activité économique** de la Communauté de Communes

Pour cette deuxième édition, en partenariat avec le service « Culture » de la Communauté de Communes ainsi que Les Ateliers de l'Auxances (Migné-Auxances), pour l'atelier de conception de « bee wraps », la thématique de la réduction des emballages a été abordée et différents stands et animations ont été mis en œuvre gratuitement.

TOURISME

La Communauté de Communes du Haut-Poitou s'est dotée d'une nouvelle stratégie touristique 2023-2028 avec pour objectif, notamment, d'inscrire son positionnement dans les nouvelles tendances et enjeux du tourisme actuel.

La démarche engagée auprès des habitants, des acteurs touristiques locaux et des partenaires institutionnels, a permis de réinterroger les orientations, les enjeux et les objectifs de la politique touristique actuelle, vis à vis des évolutions récentes et plus particulièrement l'organisation touristique du territoire et sa gouvernance.

Dans cette perspective, la Communauté de Communes du Haut-Poitou a souhaité faire évoluer la structure de l'Office du Tourisme en créant la régie « Tourisme en Haut-Poitou ».

La régie « Tourisme en Haut-Poitou » participe à la mise en œuvre de la politique de développement touristique locale de la Communauté de Communes au travers des missions qui lui sont confiées : l'accueil, l'information, la promotion du territoire ainsi que la coordination des acteurs touristiques locaux.

Elle sera dotée d'une nouvelle identité visuelle qui sera déclinée sur les supports de communication touristique du territoire et également d'une vidéo de promotion touristique.

Ces éléments seront dévoilés à l'occasion du salon touristique départemental « Proxi'Loisirs » qui aura lieu du 15 au 17 mars 2024, au Palais des Congrès du Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou.
https://www.proxiloisirs.com/

PROXI' LOISIRS

Les quatre agents, déjà en poste à l'Office de Tourisme, ont été accueillis au sein de la Communauté de Communes. Ils seront prochainement rejoints par un(e) Directeur(/trice) dont le recrutement est en cours.

Ces agents vous accompagnent pour (re)découvrir notre territoire, vous guider et préparer vos vacances avant votre arrivée et pendant votre séjour en Haut-Poitou ; organiser des évènements touristiques et visites guidées pendant les petites vacances scolaires et l'été. Ils proposent également des billetteries, un accès Wifi gratuit et boutiques, au sein des bureaux situés à Vouillé, Neuville-de-Poitou, Mirebeau et Saint-Martin-la-Pallu.

Retrouvez plus d'informations : www.tourisme-hautpoitou.fr

NOUVEAU

Retrouvez dans le guide 54 producteurs locaux du Haut-Poitou

Téléchargez le Guide gratuitement

SOCIAL ET SOLIDAIRE

Les épiceries sociales en Haut-Poitou

3 sites sur notre territoire comprenant chacun une épicerie sociale et un vestiaire solidaire

MIREBEAU : Centre socio-culturel « La Pousse »
Ouverture : 1er semestre 2024 - Contacter le Centre socio-culturel « La Pousse » pour toute information (jours et horaires d'ouverture, modalités d'inscriptions...).

LATILLÉ : « La Courte Echelle »
ZA de la Frugerie 86190 Latillé - Tél. 06 41 91 50 77
Horaires d'ouverture : 2 fois par mois de 15h à 18h : 2e mardi et 4e vendredi. Le vestiaire est ouvert les jours d'ouverture de l'épicerie sociale, + un mercredi et un samedi par mois, pour tout public.

NEUVILLE-DE POITOU : « Solidarité Neuvilloise » - Pain d'épice (épicerie sociale) et la boutique Marguerite (vestiaire solidaire)
24 rue Edgar Quinet 86170 Neuville-de-Poitou - Tél. 06 41 22 36 49
Horaires d'ouverture :
Épicerie : les vendredis après-midi de 14h à 17h30
Vestiaire : tous les mercredis et vendredis après-midi de 15h à 18h

Les bénéficiaires des épiceries sociales sont orientés par le service social de secteur (assistantes sociales) et les CCAS des communes.

Les ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

6 associations locales et autonomes interviennent sur notre territoire.
Le réseau des ADMR propose de nombreux services répartis en quatre pôles :
Enfance et parentalité / Accompagnement du handicap / Services et soins aux seniors / Entretien de la maison

En Haut-Poitou les 6 ADMR proposent les services suivants :
Ménage - Repassage / Services pour personnes en situation de handicap / Services pour seniors / Soutien aux familles / Transport accompagné / Téléassistance

Liste et contacts des ADMR de :
↘ **Latillé** : info.assolatille.fede86@admr.org - 05 49 58 25 20
↘ **Mirebeau** : info.assomirebeau.fede86@admr.org - 05 49 42 51 33
↘ **Monts-sur-Guesnes** : info.assomontssurguesnes.fede86@admr.org – 05 49 22 82 05
↘ **Neuville-de-Poitou** : info.assoneuville.fede86@admr.org 05 49 50 46 19
↘ **Saint-Martin-la-Pallu** (Vendeuvre-du-Poitou) : info.assovendeuvre.fede86@admr.org - 05 49 45 17 10
↘ **Vouillé** : info.assovouille.fede86@admr.org – 05 49 54 08 18

Emploi :

L'ADMR recrute en Haut-Poitou. Contactez-les pour plus d'informations, et/ou connectez-vous : **https://www.admr.org/offre-emploi**

Les épiceries sociales et les ADMR du territoire recherchent des bénévoles.
Vous souhaitez rejoindre un réseau de solidarité ? Contactez-les !

URBANISME

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Qu'est-ce que le PLUi ?

↘ **Un projet stratégique partagé :** le PLUi formalise un projet de territoire transversal et global sur un horizon de 10 à 15 ans à l'échelle de la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

↘ **Un outil réglementaire :** le PLUi est un document unique réglementant le droit des sols de chaque parcelle (publique et privée).

Le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux en vigueur actuellement : **20 Plans Locaux d'Urbanisme, 6 Cartes Communales et les prescriptions du Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour les 5 Communes** non dotées d'un document d'urbanisme communal.

Et le H de PLUi-H ?

↘ Pour plus de cohérence, la Communauté de Communes du Haut-Poitou a opté pour l'élaboration **d'un document unique intégrant les volets « Urbanisme » et « Habitat » dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (PLH).**

Pourquoi le PLUi-H me concerne ?

Le PLUi-H aborde de nombreuses questions de notre quotidien en matière : d'habitat, de mobilité, d'environnement, de risques, d'économie , de préservation des espaces agricoles naturels et forestiers, d'équipements...

Il permettra par exemple de répondre aux questions suivantes :

↘ Où et comment est-il possible de construire ?

↘ Quels types de constructions et pour quel usage (habitation, équipement collectif, agricole, services...) ?

↘ Où sont les voiries, les réseaux d'assainissement, d'électricité... ?

↘ Quels sont les espaces préservés et protégés ?

De quoi est composé le PLUi-H ?

Des 6 pièces essentielles suivantes :

L'information et la concertation :

La concertation permet aux habitants et aux différents acteurs du territoire de la Communauté de Communes **d'exprimer leurs besoins et préoccupations vis-à-vis du PLUi-H,** de recueillir **les avis et propositions du public**.

Une information régulière est assurée **par le site internet et le magazine de la Communauté de Communes, une lettre d'information et des articles de presse** aux grandes étapes de la démarche.

La participation du public est assurée par l'organisation d'au moins **deux réunions publiques** à l'échelle du territoire, mais aussi d'autres r**éunions publiques par secteurs géographiques** lors des différentes phases d'élaboration du PLUi-H.

Un courrier peut également être envoyé à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, 10 avenue de l'Europe, 86170 NEUVILLE-DE-POITOU en précisant en objet « Concertation préalable du PLU intercommunal » ou pluih@cc-hautpoitou.fr.

Un bilan de la concertation est effectué au plus tard au moment de l'arrêt du PLUi-H.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) :

Service accessible à tout moment où que vous soyez

Gain de temps et d'argent : plus besoin de se déplacer en mairie ou d'envoyer des courriers en recommandé

Démarche plus écologique : les dossiers numériques ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires

Plus de transparence sur le traitement de vos demandes : à terme, connaître et suivre l'état d'avancement de votre dossier à tout moment

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance constitue un service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent une solution d'accueil pour leur enfant. A cet égard, il les informe sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire, favorise la mise en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant les gardes d'enfants à domicile) et accompagne les particuliers-employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations.

Missions à destination des familles :

- **Informer** sur l'ensemble des modes d'accueil
- **Accompagner** les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
- **Favoriser** la mise en relation avec l'offre d'accueil
- **Valoriser** l'offre de service de *monenfant.fr* et répondre aux demandes des familles

Missions à destination des professionnels de l'accueil individuel :

- **Informer** sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- **Proposer** des temps d'échanges et d'écoute et organiser des temps collectifs
- **Accompagner** le parcours en formation continue
- **Lutter** contre la sous-activité subie et promouvoir le métier d'assistant maternel
- **Informer** et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur *monenfant.fr*

Le Relais Petite Enfance Vouillé couvre 11 Communes du Haut-Poitou.

Des temps collectifs à destination des assistants maternels et des enfants accueillis sont proposés en matinées (mardi, jeudi et vendredi) en itinérance sur 4 Communes :

↘ **Boivre-la-Vallée** : un mardi sur deux, à la salle Socio-éducative de « La Preille »

↘ **Chalandray** : un vendredi sur deux, dans les locaux de « La Passerelle »

↘ **Quinçay** : un jeudi sur deux, dans la salle des jeunes de la maison de la culture et du lien social

↘ **Vouillé** : deux matinées par semaine, à la crèche « l'Ile ô Doudou »

Des permanences pour accueillir les familles sont assurées chaque semaine sur rendez-vous.

Toutes les informations sur la Petite enfance en Haut-Poitou sur notre site :
https://cc-hautpoitou.fr/enfance-jeunesse/petite-enfance/

4 autres RPE associatifs sont présents sur le territoire afin de couvrir l'ensemble de l'intercommunalité.

Avanton
Les P'tits Pitres
3, rue de la poste
05 49 51 34 44
https://www.lesptitspitres.com/

Cissé
La Cabane à René
6, venelle des Maures
05 49 59 57 61

Mirebeau
La Pousse
5, rue de l'Industrie
05 16 34 69 99 / 06 20 78 80 74

Neuville-de Poitou
La Maison de la Petite Enfance
3, rue François Mitterrand
09 67 10 81 84

SPORT

Le « Savoir Rouler à Vélo »

Dans le cadre du Pass' Sport, la Communauté de Communes du Haut-Poitou intègre le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo ».
Pour l'année 2024, le dispositif sera déployé pour 9 classes et 5 Communes soit environ 230 enfants.
Ceux-ci passeront majoritairement les blocs* 1 et 2 et une classe pilote aura pour projet de valider le bloc 3*.

***Bloc 1** - Savoir Pédaler (maîtrise du vélo)*
***Bloc 2** - Savoir Circuler (rouler en groupe, informer, connaissance des panneaux de circulation)*
***Bloc 3**- Savoir Rouler à Vélo (circuler en situation réelle)*

Pour cette nouvelle année scolaire, la Communauté de Communes du Haut-Poitou s'est dotée de kits « Savoir Rouler à Vélo » composés de panneaux de circulation et de matériels de mobilité.

L'objectif de cet investissement est de favoriser l'apprentissage et la mise en situation réelle dans une zone sécurisée.
Ces kits ont aussi pour projet d'être déployés dans nos ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) et nos ALSH (Accueils de loisirs de la CC du Haut-Poitou).

Nouveauté : l'aquabike

Une nouvelle activité aquatique va prochainement voir le jour à la piscine de Latillé, il s'agit de l'aquabike !
Comme son nom l'indique cette activité sportive consiste à faire du vélo dans l'eau.

C'est une activité ludique qui permet une amélioration des capacités cardiaques et musculaires tout en préservant les articulations. Cette activité sera pratiquée en groupe, en musique et surtout dans la bonne humeur !

On vous attend !

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Les orientations budgétaires pour 2024 se doivent de répondre aux objectifs du projet de mandat :

Rendre effectif l'exercice des compétences confiées à la Communauté de Communes, au service du territoire, des habitants et des Communes
Offrir des services de qualité pour favoriser et faciliter le bien vivre en Haut-Poitou
Investir pour renforcer le développement et l'attractivité du territoire.

La prospective financière, qui est le socle des orientations budgétaires, est établie selon un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) estimé à 63 M€ sur la période 2024-2030 (tous budgets confondus) et selon les hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement suivantes :

- ↘ dépenses à caractère général : hausse de 4 % par an (à périmètre constant)
- ↘ dépenses de personnel : hausse de 3 % par an
- ↘ dépenses de gestion courante (dont les subventions aux associations et la participation au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours) : hausse de 3 % par an
- ↘ prise en compte des charges de fonctionnement générées par les nouveaux équipements (pôle socio-éducatif et sportif à compter de 2026, épiceries sociales...)
- ↘ prise en compte des charges d'intérêts des futurs emprunts
- ↘ maintien des taux d'imposition de la taxe foncière et de la cotisation financière des entreprises de 2022 sur la durée du mandat 2020-2026.

L'ensemble des actions qui seront menées a été présenté lors de ce débat. A titre d'exemples, voici quelques actions développées ou poursuivies en 2024 :

Tourisme : mener à bien la reprise des activités de l'Association « Office de Tourisme du Haut-Poitou » dans le cadre de la régie « Tourisme en Haut-Poitou ».

Déchets : mise en place des contrôles d'accès en déchetteries ; déploiement de la nouvelle stratégie en matière de gestion des déchets ; mise en place du service prévention des déchets et du tri à la source des bio-déchets ; conduite des études pour la création des nouvelles déchetteries à Latillé et à Saint-Martin-La-Pallu.

Urbanisme : lancement du diagnostic du territoire pour l'élaboration du PLUi-H.

Solidarité : achèvement du maillage des épiceries sociales sur l'ensemble du territoire, avec la réalisation des travaux d'installation de l'épicerie sociale à Neuville, au sein du bâtiment « Tupperware », poursuite des interventions des conseillers numériques et de « France Services » itinérante.

Développement durable : poursuite de l'accompagnement des habitants dans la rénovation énergétique de leurs logements, avec de la plateforme « France Rénov' »

Sport : Mise en oeuvre du dispositif « 100 % de nageurs en 6ème » et des classes bleues dans les deux piscines intercommunales, dès l'ouverture de la piscine de Neuville-de-Poitou.

Scolaires : poursuite des interventions auprès des écoliers et des collégiens, dans le cadre du dispositif « Pass' » avec des volets culturel, sportif, protection de l'environnement et numérique.

Ces orientations budgétaires ont été débattues en Conseil Communautaire, le 12 décembre 2023.
Le vote des budgets 2024 est prévu pour le 1er février 2024.

LES SECTEURS JEUNES

Les jeunes entre 11 et 17 ans sont accueillis par un « secteur jeunes » :
Lieu convivial, d'échanges, d'informations, de détente mais aussi, lieu où les jeunes peuvent s'impliquer et s'exprimer au travers de projets ludiques. Ils peuvent, au sein de ces secteurs jeunes, se retrouver entre amis, être accompagnés dans des projets, discuter et échanger.

Pour qui ?
Le secteur jeune est ouvert aux jeunes **dès l'entrée en 6ème (ou s'il a 11 ans pendant l'été précédant la rentrée au collège, avec l'accord de ses parents) et jusqu'à 17 ans révolus**.

Où trouver les secteurs jeunes ?
Le territoire du Haut-Poitou compte 2 secteurs jeunes associatifs, **La Case à Vouillé** et **La Pousse à Mirebeau**, et 2 secteurs gérés par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, **La Casa des jeun'z à Saint-Martin-la-Pallu** et **Le Local des z'ados à Neuville-de-Poitou**.

Les secteurs jeunes de la CC du Haut-Poitou
Les secteurs jeunes, ont proposé tout au long de l'année 2023 de multiples activités : actions culturelles, sportives, activités manuelles, sorties, accompagnement de projets permettant l'écoute et l'accompagnement des jeunes dans une ambiance conviviale.

La Casa des jeun'z : mercredi et samedi 14h-18h (hors vacances scolaires)
Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h.
Un programme d'activités est mis en place.
Les heures d'ouverture dépendent des animations.
La Casa des jeun'z – 1, rue du Chemin vert
86380 Saint-Martin-la-Pallu (Vendeuvre-du-Poitou)
casadesjeunz@cc-hautpoitou.fr

Le Local des z'ados : mercredi et samedi 14h à 18h et vendredi 18h-22h (hors vacances scolaires)
Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h.
Un programme d'activités est mis en place. Les heures d'ouverture dépendent des animations.
Le Local des z'ados – 5, Allée Jean Monnet
86 170 Neuville-de-Poitou
localdeszados@cc-hautpoitou.fr

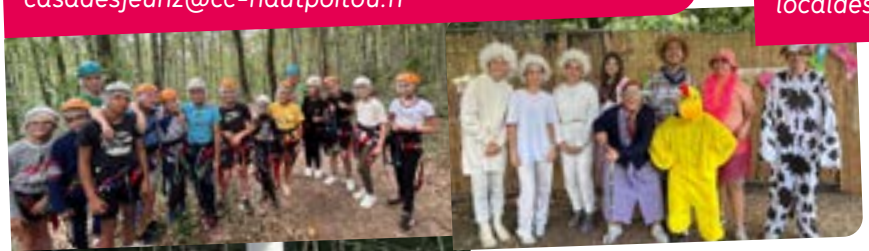

Rejoignez-nous !

Secteurs Jeunes associatifs

La Case
4 rue du stade
86 190 Vouillé
jeunesse@lacase-csc86.org

La Pousse
5 rue de l'industrie
86 110 Mirebeau
jeunesse@lapousse-csc86.org

HAUT POITOU
Communauté de Communes

10 avenue de l'Europe
86 170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 93 07
contact@cc-hautpoitou.fr
cc-hautpoitou.fr